

CCAS DE NIORT Service Maintien à Domicile

Presentation :

Au sein du CCAS, le service maintien à domicile et plus particulièrement l'équipe de l'Aide à Domicile, accompagne les personnes dans les tâches domestiques, apporte une aide à la vie quotidienne, à la toilette et aide aux déplacements.

A cet effet, vous aurez pour missions, sous couvert de la coordinatrice du service d'Aide à Domicile :

Missions :

Accompagner et aider les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne :

- Aider à la toilette, à l'habillage, au coucher, à la mobilisation et aux déplacements.
- Aider à l'alimentation : préparation et prise des repas.

Accompagner et aider les personnes dans les activités ordinaires de la vie quotidienne :

- Entretenir le cadre de vie (cuisine, séjour, chambres, toilettes...).
- Entretenir le linge (lavage, étendage, repassage).
- Elaborer des menus (préparation des repas, faire cuire...)

Aide à l'accompagnement des personnes âgées à l'extérieur : courses, promenades...

Collaborer avec d'autres professionnels de santé et intervenants pour assurer une prise en charge globale et cohérente.

Profil :

Diplôme ou titre souhaité à préparer pour devenir auxiliaire de vie sociale :

- Diplôme d'Etat Accompagnement Educatif et Social (DE AES).
- Titre professionnel Assistant de vie familiale (TP ADVF), mention complémentaire Aide à domicile (MC AD).
- BAC professionnel Accompagnement, soins et services à la personne, option A "à domicile" (ASSP).
- BAC professionnel Services aux personnes et aux territoires (SAPAT).

Remuneration :

Selon la réglementation en vigueur.

Renseignements :

Auprès de Marie GENTET, coordinatrice SSIAD

Tél : 05-49-78-70-33 / mail: marie.gentet@mairie-niort.fr

Reponse :

Adressez votre lettre de motivation, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé avant le 11 mai 2025 en mentionnant la référence C_2025_APP_02.

Rejoignez nous en déposant cette candidature à : drh-candidature@agglo-niort.fr